	Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque RENAULT	}	- R 1154 807 - 06		Fiche d'homolo CH 0676	_	
201.65	MOYENS D'IDENTIFICATION "RENAULT 16 TS" et "Automatic" à l'arrière du véhicule "R 1154" sur plaquette du constructeur à l'avant, à droite dans compartiment du moteur et en préfixe du No de châssis Numéro du châssis francé à couche que plancher du coffre à côté du réservoir à essence							
VEIII	Numéro du châssis frappé <u>à gauche sur plancher du coffre à côté du réservoir à essence</u> Signe d'identification du moteur frappé "807-06" à dr.à l'AV s.bloc-moteur, au-dessus du démarreur, pl.riv Constructeur <u>RENAULT</u> , Billancourt (F) <u>Importateur RENAULT</u> (SUISSE) SA., Regensdorf							
EIGLE PEXPERTISE DESTYPES D	CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraîmement au Direction gauche ou droite Assistance Frein de service hydr. 2-circ., à l'AV=disques, à l'AR=e Frein auxiliaire)méc. à câbles, exp.int. [assist.dépr. Frein stationnt.] sur roues AR [reg.puissance sur Transmission automatique Nombre vit. Blocage differ. Crochet rem. Vitesse max. CARROSSERIE Forme Limousine Nombre port. Toit ouvert sur de Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu ; AR 3 ; Place			exp.int.+) s.r. AR 3157 km/h tes_4 mande	Marque	RENAULT 807 - 06 * evant 77 1565 cm ³ c 83 (DIN) ement eau dB (A) à nent bruit 3 p	Nombre cyl. 4 Course 84 V-Impot 7,96 a 5500 t/m	- n
COMMISSION FED	DIMENSIONS Voie Diam. braquage Emputtement à g.=271 Dimensions ext Longueur 4237 Largeur 1628 Hauteur 1450 Porte à faux AV 708	AV 1342 AR 1292 ge G 10,1 DR 9,35 7/dr.=2650 L. Dimensions int.		POIDS A vide Charge utile Total Garantie fabr. Dimens, pneus Charge p. essie Poids maxi rem + +) avec re	125 750 155 SR 24780 (1.	14 ou 155 x 9) 780 (TOTAL. 1080 350 1430 1480 355 1,9)	

EQUIPEMENT	Equipement électrique 12 V	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION
Feux de route	2/CR (E) (S) Avertisseur optique Oui	Genre du véhicule Voiture de tourisme
Feux de croisement	2/CR (E) Feux de position 2/A (E)	Marque & type RENAULT, 16 TS - R 1154
Feux de gabarit	Feux de brouillard	
	XO TPAR 443-445 2-t. Niv. sonore 103(dB/A)	Homologation no CH 0676 43
	2/électric Lave-glace Oui	Forme de la carr. Limousine
	<u> </u>	
	2/RS-1 (E) Feux de recul 2	Places ass. : Total 5 (2 avant)
	1/au centre Plaque forme haute/oblongue	Poids à vide 1080 Carburant B
	ntér. + 1/extér. Indic. vitesse km/h	CV 7.96
Indic. direction cliga	n. 4/ selon schéma II	Poids total 1480 Poids do
	latérAR2/2a (E	l'ensemble
	blocage de la direction]
Déparasitage:	D Mesure du CO: 3,0 %	
REMARQUES, MODI	FICATION ET CONDITIONS: No de châssis du u No de châssis 7 075 501 = moteur dé	pollué selon Réglement 15 ECE.
REMARQUES MODI	FICATION ET CONDITIONS: No de châssis du u No de châssis 7 075 501 = moteur dé Plaquette	pollué selon Réglement 15 ECE. collée dans compartiment du moteur
REMARQUES MODI	FICATION ET CONDITIONS: No de châssis du u No de châssis 7 075 501 = moteur dé Plaquette n du bruit: Ce type de véhicule peut	pollué selon Réglement 15 ECE. collée dans compartiment du moteur
REMARQUES MODI	FICATION ET CONDITIONS: No de châssis du u No de châssis 7 075 501 = moteur dé Plaquette n du bruit: Ce type de véhicule peut	pollué selon Réglement 15 ECE. collée dans compartiment du moteur aussi, après- coup, être équipé du
REMARQUES MODI *) A partir d **) <u>Atténuatio</u>	rication et conditions: No de châssis du u No de châssis 7 075 501 = moteur dé Plaquette n du bruit: Ce type de véhicule peut dispositif d'échappement	pollué selon Réglement 15 ECE. collée dans compartiment du moteur aussi, après- coup, être équipé du
REMARQUES MODI *) A partir d **) <u>Atténuatio</u>	rication et conditions: No de châssis du u No de châssis 7 075 501 = moteur dé Plaquette n du bruit: Ce type de véhicule peut dispositif d'échappement expertisé le 19.8.1970 ervice à 2-circuits:	pollué selon Réglement 15 ECE. collée dans compartiment du moteur aussi, après- coup, être équipé du
REMARQUES, MODI *) A partir d **) Atténuatio +) Frein de s ++) Poids max,	FICATION ET CONDITIONS: No de châssis du u No de châssis 7 075 501 = moteur dé Plaquette n du bruit: Ce type de véhicule peut dispositif d'échappement expertisé le 19.8.1970 ervice à 2-circuits: Lampe-témoin à droite sur sur l'attelage = 75 kg	pollué selon Réglement 15 ECE. collée dans compartiment du moteur aussi, après- coup, être équipé du "SALKA" à 3 pots "SALKA 24,25,26," tableau; par différence de pression.
REMARQUES, MODI *) A partir d **) Atténuatio +) Frein de s ++) Poids max,	rication et conditions: No de châssis du u No de châssis 7 075 501 = moteur dé Plaquette n du bruit: Ce type de véhicule peut dispositif d'échappement expertisé le 19.8.1970 ervice à 2-circuits: Lampe-témoin à droite sur	pollué selon Réglement 15 ECE. collée dans compartiment du moteur aussi, après- coup, être équipé du "SALKA" à 3 pots "SALKA 24,25,26," tableau; par différence de pression.
REMARQUES, MODI *) A partir d **) Atténuatio +) Frein de s ++) Poids max,	rication et conditions: No de châssis du u No de châssis 7 075 501 = moteur dé Plaquette n du bruit: Ce type de véhicule peut dispositif d'échappement expertisé le 19.8.1970 ervice à 2-circuits: Lampe-témoin à droite sur sur l'attelage = 75 kg : 2/HR (E) incorporés dans	pollué selon Réglement 15 ECE. collée dans compartiment du moteur aussi, après- coup, être équipé du "SALKA" à 3 pots "SALKA 24,25,26," tableau; par différence de pression. "CR (E)" avec commutateur séparé

Paris, 6.6.1973